

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01093

Numéro SIREN : 791 758 253

Nom ou dénomination : A.F.D.R. 13

Ce dépôt a été enregistré le 24/01/2018 sous le numéro de dépôt 675

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

UN 8
24 JAN. 2018

DGFIP N° 2033-A 2017

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise Société A.F.D.R. 13 Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 20 Ch Noel Robion 13821 LA PENNE SUR HUVEAUNE

Numéro SIRET * 79175825300011 675

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				31122016	31122015
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016	30 663	31 577
	Immobilisations corporelles *	028	030	58 029	48 674
	Immobilisations financières * (1)	040	042	1 500	1 500
Total I (5)		044	048	90 192	81 751
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	972	972
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	1 013	
	Créances (2)	068	070	108 171	92 867
	Clients et comptes rattachés*				
	Autres * (3)	072	074	23 000	4 447
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	14 211	3 335
	Charges constatées d'avance *	092	094		2 767
	Total II	096	098	147 367	104 388
Total général (I+II)		110	112	237 559	186 139

PASSIF		Exercice N NET	Exercice N-1 NET
		1	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	10 000
	Ecart de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	1 000
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	26 501
	Report à nouveau	134	32 912
	Résultat de l'exercice	136	41 543
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	111 955
	Provisions pour risques et charges	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	22 401
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	1 665
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	17 975
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	32 143
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	74 184
	Total général (I + II + III)	180	186 139

RENOUVELLEMENTS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	1 348
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	43 229
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	16 250

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2017

Formulaire obligatoire (article 302, Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise Société A.E.D.R. 13

Néant

*

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 6
Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 5

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214	455 184	367 062
		services *	217		218		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	4 104	1 916
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	459 287	368 979
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	110 406	86 341
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		40
	Autres charges externes *	dont crédit bail : - mobilier		- immobilier	242	172 128	131 834
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE *)	243	2 907	244	4 033	1 617
	Rémunérations du personnel *				250	65 525	48 576
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	39 614	31 424
	Dotations aux amortissements *				254	15 646	17 249
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	9	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	407 362	317 080
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	51 925	51 899
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280		1
	Produits exceptionnels			(IV)	290	16 250	
	Charges financières			(V)	294	3 387	4 522
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	19 210	271
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306	3 892	5 564
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	41 686	41 543
RÉINTÉGRATIONS	B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	41 686	314
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	3 892	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entrep. nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		
	Reprise d'entrepr. en diff. culte (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		
	Divers dont ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	45 578	354
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356		
		Déficits antérieurs reportables : *		dont imputés sur le résultat :			360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	45 578	372

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise :

31/12/2016

[illegible]

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société A.F.D.R. 13Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	32 742	412		414		416	32 742	32 742
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450	1 812	452	8 200	454		456	10 012	10 012
	Matériel de transport	460	73 241	462	35 029	464	34 634	466	73 636	73 636
	Autres immobilisations corporelles	470	529	472		474		476	529	529
Immobilisations financières		480	1 500	482		484		486	1 500	1 500
TOTAL		490	109 824	492	43 229	494	34 634	496	118 419	118 419
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500	1 165	502	914	504		506	2 079	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	87	542	576	544		546	663	
	Matériel de transport	550	26 734	552	13 979	554	15 492	556	25 221	
	Autres immobilisations corporelles	560	87	562	177	564		566	264	
TOTAL		570	28 073	572	15 646	574	15 492	576	28 227	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	LIGIER	Mercedes ML								
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧		
1	14 500	4 918	9 582		(9 582)					
2	20 134	10 574	9 560	16 250	6 691					
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578 34 634	580 15 492	582 19 142	584 16 250	586 (2 892)	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591				
TOTAL					596 (2 892)	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société A.F.D.R. 13

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	5 465	652		654		656	5 465
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	5 465	682		684		686	5 465

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	86 412
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	41 635
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

CERTIFIE CONFORME



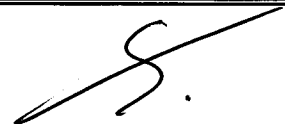
Société A.F.D.R. 13

SAS au capital de 10 000 Euros
Siège social : 20 Ch Noel Robion
13821 LA PENNE SUR HUVEAUNE

RCS Marseille N° 791758253

DISPENSE d'ANNEXE
Article L. 123-16-1 du Code de Commerce

Je soussigné M TRICHARD JEAN-CLAUDE, gérant associé, en application de l'article L.123-16-1 du code de commerce, ne pas être tenu d'établir une annexe.



Société A.F.D.R. 13

SAS au capital de 10 000 Euros
Siège social : 20 Ch Noel Robion
13821 LA PENNE SUR HUVEAUNE

RCS Marseille N° 791758253

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 Juin 2017**

**PROPOSITION d'AFFECTION DU RESULTAT
Et RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2016**

Après avoir constaté que les bénéfices distribuables se composent ainsi:

- autres réserves	:	26 501 Euros
- report à nouveau	:	74 455 Euros
- résultat de l'exercice:		41 686 Euros
- TOTAL	:	142 642 Euros

PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT

La Gérance propose la répartition suivante :

- à la réserve légale	:	Euros
- aux autres réserves	:	142 642 Euros
- en report à nouveau	:	Euros
- en dividendes	:	Euros
- TOTAL	:	142 642 Euros

RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale approuve la répartition suivante proposée par la gérance.

- à la réserve légale	:	Euros
- aux autres réserves	:	142 642 Euros
- en report à nouveau	:	Euros
- en dividendes	:	Euros
- TOTAL	:	142 642 Euros

Chacune des 200 parts ouvrira droit à un dividende net de 0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.